

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du lundi 1^{er} juin 2017 à 17h00 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

Procès Verbal - Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et son ordre du jour a été réglé par le conseil d'administration.

Bien que les statuts ne prévoient pas de quorum il est à noter que plus de 70% des membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et financier, et approbation des comptes de l'exercice 2016
- Programme d'activités 2017
- Approbation du budget prévisionnel 2017
- Concours international d'orgue 2018
- Rénovation du grand orgue
- Questions diverses

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2016

En préambule à l'assemblée, nous tenons à signaler que Patrick DELABRE vient d'être honoré du titre de chevalier des arts et lettres, et nous l'en félicitons vivement.

Toujours dans son souci de limiter les dépenses de fonctionnement de l'association, l'équipe de permanents est maintenant réduite au minimum (un secrétaire-logisticien pour environ 50h/mois) depuis le départ en retraite de la comptable Mme Julien ; la comptabilité est dorénavant déléguée au cabinet comptable de l'association, qui n'intervient au bureau qu'en fonction de l'activité de l'association : ce qui génère une diminution des coûts de fonctionnement.

S'ajoutent également de nombreux bénévoles dont nous remercions l'active et indispensable participation aux diverses activités.

L'activité de l'année 2016 a été comme tous les 2 ans une année avec concours. Plus lourde donc en préparation, en logistique, et financièrement. Les travaux de restauration dans la nef étant achevés, concerts (Festival, Soirées estivales) et concours ont pu reprendre au grand orgue de la cathédrale.

L'association remercie vivement le Recteur et les différents services du rectorat, qui ont permis la tenue de ces concerts.

Un rappel également sur l'importance donnée par l'association aux jeunes organistes en devenir, notamment au travers du concours, et du festival qui en est la suite naturelle.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

- le **Festival international**, a proposé 9 concerts du 3 juillet au 28 août, le dimanche à 16h15 en la cathédrale : neuf jeunes organistes, lauréats de concours internationaux. Le festival a été très suivi par un nombreux public international.

- les **Soirées Estivales**, ont comporté 7 concerts du 7 juillet au 25 août. Proposés à 21h, six récitals d'orgue ont vu se succéder des intervenants locaux et trois étudiants des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et Lyon, ainsi qu'un concert choral. Le public se révèle particulièrement attentif et de plus en plus nombreux les jeudis soirs : l'atmosphère nocturne particulière dans la cathédrale n'y est pas étrangère.

- s'est ajoutée la présentation des orgues de Chartres (Saint Pierre, Saint Aignan, cathédrale) à l'occasion du "**Jour de l'Orgue**", manifestation d'ampleur nationale, suivie chaque année par plus de 600 villes de France, et relayée par la presse nationale. Nous remercions Patrick Delabre pour son investissement dans ces actions, qui rendent l'instrument-orgue plus proche du grand public.

Le matériel vidéo récemment acquis a permis ainsi de montrer en direct au plus grand nombre "l'instrument-orgue", de le rendre plus proche, tant par l'écoute qu'également la vision de ce qu'est la machine.

Élèves des classes d'orgue des conservatoires de Chartres, de Lucé, et organistes euréliens, se sont ainsi succédés aux claviers.

- **Le 28 mai 2016**, l'association a également organisé un concert de 'réouverture' du grand orgue, donné par l'organiste titulaire Patrick DELABRE.

Ce concert donné en clôture du Colloque international "Cathédrale gothique" organisé par le Centre international du Vitrail, était le premier récital aux grandes orgues depuis les grands travaux de la nef de la cathédrale qui ont immobilisé l'instrument pendant près de deux ans. Le grand orgue retrouvait ainsi sa voix, après le récent dépoussiérage complet rendu nécessaire suite à ces travaux.

Le concert était retransmis en direct sur grand écran permettant ainsi au public de voir le jeu de l'interprète à ses claviers.

- **Le 25ème Concours international d'orgue :**

Le concours 2016 était consacré à l'improvisation, discipline qui ne compte que peu de concours dans le monde. Les finales ont été d'un niveau particulièrement élevé ainsi que l'a noté le jury, qui a choisi - ce qui est assez rare - de décerner le 'Grand prix de Chartres' aux deux finalistes : David CASSAN (France), Karol MOSSAKOWSKI (Pologne).

- Une inédite soirée '**ciné-improvisation**' avec Samuel LIÉGEON, lauréat du concours improvisation en 2012 : "La Passion de Jeanne d'Arc" (film de Dreyer, 1928) a prélué au concours, remportant un vif succès auprès d'un public particulièrement attentif et nombreux. Les retours ayant été là aussi très positifs, d'autres ciné-concerts pourront être proposés.

Le rapport d'activité 2016 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION - ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Le total des ressources d'activité 2016 s'élève à 109.324 €, année du concours. Le total des charges à 127.533 €.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Le résultat d'exploitation est de – 18.208 €.

Après comptabilisation des produits financiers, des charges et produits exceptionnels, le résultat est de -25.159 €.

Le concours international d'orgue est l'activité majeure de l'association. Il occasionne des frais importants lors de l'échéance bi-annuelle de son déroulement. Mais le travail de préparation occupe l'association tout au long des deux années.

Aussi, afin d'y faire face, notre gestion budgétaire a prévu de répartir les financements reçus des collectivités publiques sur deux années d'exercice, par l'ouverture de comptes de fonds dédiés.

La reprise de 25.443 € de fonds dédiés des exercices précédents permet d'équilibrer l'exercice 2016.

Le résultat net, après cette reprise, s'élève à 283 €.

Voici l'évolution des principaux postes de l'exercice de cette année avec concours, en comparaison avec la dernière année avec concours (2014) :

Les subventions de l'année sont en diminution de 16%, pour un total de 75.000 €.

Les recettes propres (cotisations, dons, mécénat) diminuent de 32%, pour un total de 20.714 €. Une baisse du mécénat et des recettes des inscriptions au concours, les candidats étant moins nombreux pour une seule épreuve, expliquent cette réduction.

Les charges d'exploitation sont en diminution : -14%

Le coût global de l'année du concours est ainsi passé à 127.533 €, tandis que les années antérieures, il avoisinait les 150.000€. Cette diminution est due aux moindres frais de fonctionnement pour une préparation de sélection de candidats et d'épreuves, limitées à la seule compétition pour l'improvisation. Habituellement s'y ajoutait la compétition pour l'interprétation, ce qui augmentait les charges d'organisation.

Les rémunérations brutes des artistes et des membres du jury sont en diminution de 13% pour un montant de 31.759 €, pour cette même raison d'une unique épreuve d'improvisation inscrite au concours 2016.

L'excédent de l'exercice, de 283 € est soumis à l'assemblée générale pour son inscription au report à nouveau.

Il est précisé suite à une question d'un membre sur le détail des diverses subventions en 2016, que la non-subvention du Conseil Départemental n'était pas prévue. L'association a heureusement constitué une petite réserve qui a permis de faire face. En 2017, ce même Conseil Départemental a repris son subventionnement, à un niveau moindre, mais qui soulage l'association.

La DRAC, qui nous soutient toujours, a également diminué sa subvention de 4.000,00 €.

La Ville de Chartres ainsi que la Région apportent leur soutien renouvelé et nous les en remercions très vivement.

Les comptes de l'exercice 2016 sont arrêtés pour ces montants.

Le compte de résultat et le rapport des comptes 2016 sont adoptés à l'unanimité.

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

SITUATION SOCIALE DE L'ASSOCIATION

L'association a encore cette année réussi à tenir ses dépenses de personnel.

Depuis le départ en retraite de Mme Julien, qui était comptable à temps partiel, l'association fait appel au cabinet comptable pour la comptabilité de l'association, ce qui a représenté une économie.

Le secrétariat des activités de diffusion (Festival et Soirées Estivales) et du fonctionnement de l'association est assuré par une personne en CDI.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2017

- le Festival international d'orgue 2017 :

Il sera très féminin cette année : l'accent a été mis sur les femmes organistes, qui sont nombreuses et fort talentueuses dans le monde de l'orgue.

Huit concerts gratuits du 9 juillet au 27 août les dimanches à 16h15. Cette édition 2017 verra se succéder aux claviers Shin-Young LEE (Corée du sud), Lynne DAVIS (États-Unis), Loreto ARAMENDI (Espagne), Pascale MÉLIS (France), Coralie AMEDJKANE (France), Patrick DELABRE (Chartres), Françoise DORNIER (France), Véronique Le GUEN (France).

- les Soirées Estivales 2017 :

Sept concerts d'orgue gratuits sont programmés les jeudis à 21h00, faisant appel à des organistes de la Région Centre-Val de Loire ainsi qu'à trois élèves des Conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon, professionnels en devenir.

Deux autres concerts ont été prévus, hors saison estivale :

- le dimanche 16 avril, concert "Pâques aux grandes orgues" donné par Jean-Charles GANDRILLE, ancien lauréat du concours improvisation en 2000.

- le samedi 13 mai, Jour de l'Orgue : présentation des orgues de Saint Aignan (sur écran en direct, avec la participation d'élèves des classes d'orgue de Chartres & Lucé), de Saint Pierre (avec la participation d'élèves adultes) ; et de la cathédrale sur grand écran avec la participation de grands élèves et d'organistes euréliens.

- d'autres projets de concerts sont à l'étude.

Édition 2018 du Concours international d'orgue :

La communication du concours international d'orgue 2018 a été lancée, ainsi que la préparation de sa logistique toujours très en amont.

En 2018, il sera dédié à l'interprétation. Les finales publiques se dérouleront le dimanche 9 septembre en la cathédrale de Chartres. Le président du Jury sera D. Roth, tout premier lauréat du concours. Entouré des français V. Le Guen et O. Vernet ; les membres étrangers seront S. Landale, J; Laukwik, S. Tharp, D. I. Shin.

Une pièce spéciale a été commandée au compositeur Thomas Lacôte. Occasion de promouvoir un jeune compositeur particulièrement talentueux.

Suite à la question d'un membre de l'association qui avait participé à l'accueil du public lors du concours 2016, nous envisageons d'étudier avec le rectorat la possibilité de solliciter un personnel dédié pour les concerts du jeudi soir, la Préfecture étant particulièrement vigilante sur le filtrage durant les concerts. Par ailleurs, il est envisagé le

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES

Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres

Tél (33) (0)2 37 36 67 48

e.mail orgues.chartres@yahoo.fr

site : <http://orgues.chartres.free.fr/>

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

port d'un brassard par les bénévoles ce qui pourrait améliorer leur identification par le public.

Le programme d'activité 2017 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

L'association essaie de maintenir le même niveau de cotisation pour les membres. Le Conseil Départemental a confirmé par courrier sa subvention 2017. Année sans concours, le budget prévisionnel est prévu pour un montant de **96.850,00** euros.

Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité.

SITUATION DU GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE

Les différentes démarches ont porté leurs fruits : l'association a été reçue avec Mgr PANSARD au ministère, pour ouvrir le dossier. La situation était bloquée depuis près de 20 ans. Diverses réunions techniques ont ensuite été initiées et plusieurs points actés, dont la pérennité technique souhaitée pour le futur instrument.

La période d'élections qui a suivi a vraisemblablement ralenti les évènements. Ce temps passé, nous allons reprendre contact avec le ministère pour faire le point. Nous allons également plaider pour savoir quelle somme serait prêt à mettre financièrement l'état dans cette opération.

Il semble par ailleurs souhaitable que l'association devrait participer à hauteur de 300.000 €.

Un don de 25.000 € a également été reçu, que l'association a décidé d'affecter au projet de futur instrument.

QUESTIONS DIVERSES

Est-il prévu d'organiser une visite d'instrument ?

L'association va y réfléchir, probablement pour l'automne : pistes envisagées, la région orléanaise avec Pithiviers, Amilly, Saint Marceau.

La séance est levée à 18h08.

ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES
22, Cloître Notre Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48

SECRETARIAT : 22, CLOÎTRE NOTRE-DAME – 28000 CHARTRES
Siège social : Office de Tourisme - Place de la Cathédrale - 28000 Chartres
Tél (33) (0)2 37 36 67 48
e.mail orgues.chartres@yahoo.fr
site : <http://orgues.chartres.free.fr/>